

Déclaration liminaire du CSA du 17 septembre 2026

Après plusieurs mois de boycott contre une loi RIPOST finalement adoptée, nous nous retrouvons pour le dernier CSA de l'année. L'ordre du jour est réduit à peau de chagrin et bien loin des préoccupations des douaniers Normands.

Un déménagement (BSI de Rouen) et un aménagement (BSEC au Havre) de brigades. Nous imaginons qu'au moins 1 de ces 2 sujets est lié à la création de la foncière de l'État. La CGT s'oppose fermement à cette création qui s'apparente à un projet transformant l'administration en service marchand. C'est une évolution extrêmement grave de la gestion des administrations qui est ainsi encore plus financiarisée, là où le service public n'a pas à être rentable.

<https://www.cgtfinesancespubliques.fr/public/thematiques/immobilier/article/fonciere-de-l-etat-encore-une-loi-sclerate-qui-transforme-l-administration-en>

La dérive de nos institutions et le respect des représentants du personnel semblent être le cadet des soucis de l'administration.

Au moment de la rédaction de cette déclaration liminaire, nous apprenons que les organisations syndicales ont quitté une CAP discipline. C'est historique. Et ça traduit parfaitement le délitement du dialogue social.

Entre une réunion au Havre qualifiée « d'objet social non identifié » et un CSA dans lequel le président fait référence à son droit d'évocation au titre de l'article R.253-81 du CGFP (code général de la fonction publique); la hiérarchie normande ne respecte plus aucune règle concernant les instances paritaires.

Ce droit d'évocation permet au président de passer un projet de réorganisation en CSA sans passer par la case FS, par conséquent toutes les problématiques santé et sécurité sont occultées. En bref, un 49-3 social sans que, malheureusement, nous ne puissions voter pour une quelconque motion de censure.

Pourtant, les aspects santé et sécurité sont nombreux dans le rapport de l'inspecteur santé et sécurité au travail dont nous regrettons l'absence aujourd'hui. Quel manque de considération pour son travail et la richesse des débats.

La CGT attend donc des explications de la part du président. Notre retour au dialogue social n'est pas un blanc seing pour accepter tout et n'importe quoi. Par conséquent, nous nous réservons le droit de quitter la séance si les raisons apportées ne sont pas à la hauteur d'un dialogue social respectueux des représentants du personnel mais surtout des collègues, de leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail.